



Communiqué

Intervention à l'endroit d'un homme perturbé

Dimanche 14 août, vers 11h20, la Centrale vaudoise de police (CVP) était informée qu'une personne perturbée se trouvait sur le toit d'un immeuble de l'av. de Sévelin. Rapidement sur place, une patrouille de la Police municipale de Lausanne est allée au contact de l'homme qui a commencé à lancer des pierres. Après plusieurs heures de négociation, l'homme est descendu du toit et a tenté de prendre de la fuite. Il a été interpellé et conduit dans un établissement hospitalier. Le Ministère public a été informé et le procureur de service a ouvert une instruction pénale.

Dimanche 14 août 2022, vers 11h20, la Centrale vaudoise de police a été informée de la présence d'un homme perturbé sur le toit d'un bâtiment à l'av. de Sévelin.

Rapidement sur les lieux, des agents de Police-secours sont allés au contact de l'individu qui n'a rien voulu savoir et a commencé à lancer des pierres. Les policiers ont maintenu une distance de sécurité et une négociation, menée par la Cellule de négociation de la Police de Lausanne, a débuté. Vers 16h15, l'homme, un ressortissant espagnol de 46 ans, est descendu du toit et a tenté de prendre la fuite. Il a été interpellé par des membres de Police-secours et du groupe d'intervention puis conduit dans un établissement hospitalier.

Deux policiers ont été légèrement blessés lors de cet événement. Plusieurs véhicules stationnés ont également été endommagés par les jets de pierre. Cette intervention a nécessité l'engagement de trois patrouilles de Police-secours, de deux motards, du Groupe d'intervention et du DARD et de la Cellule de négociation de la Police de Lausanne, ainsi que d'une ambulance et des sapeurs-pompiers professionnels du Service de protection et sauvetage.

Le Ministère public a été informé et le procureur de service a ouvert une instruction pénale.

Le corps de police

Lausanne, le 14 août 2022

Renseignements médias: Sébastien Jost, chargé de communication, +41 21 315 15 15